

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
de la SOMME

ARRONDISSEMENT  
d'ABBEVILLE

S.I.A.E.P.  
Région de GUESCHART

Délibération du Conseil Syndical S<sup>2</sup>LO

concernant l'approbation du COMPTE ADMINISTRATIF  
dressé par M. Fabien CARPENTIER,

ordonnateur.

SEANCE du 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars à 20 heures 00, le comité du S.I.A.E.P. de la Région de Gueschart, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Gueschart, sous la présidence de M. Fabien CARPENTIER, président.

Date de convocation : le 28 février 2024

OBJET :

Membres en exercice :	44	Votants :	33
Etaient présents :	32		
Pouvoirs :	01	Abstentions :	00
Etaient excusés :	08	Contre :	00
Etaient absents :	04	Pour :	33

N° Délibération : 2024/D002

Monsieur Stéphane DECREPT a été nommé secrétaire de séance.

Le conseil syndical, réuni sous la présidence de M Claude DEVIS :

Après s'être fait représenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du Trésorier.

Considérant que M. Fabien CARPENTIER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances du S.I.A.E.P. de la Région de Gueschart en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du budget de 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

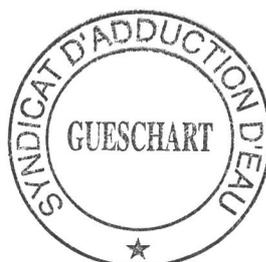
Libellé	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2022		Opérations de l'exercice 2023				Résultat de clôture de l'exercice 2023	
	Déficits	Excédents	Mandats émis		Titres émis		Déficits	Excédents
Section de fonctionnement		875 163 33	755 272 93		762 442 92		882 333 32	
Section d'investissement		28 732 96	496 528 70		192 190 15		-275 605 59	
TOTAUX.....			1 251 801 63		954 633 07			

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à Gueschart les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en Préfecture, le 20 mars 2024.



Pour expédition conforme,

Le Président,

Fabien CARPENTIER